



## **Agrial et Phare Ouest (Breizh Cola et Lancelot) renforcent leur partenariat**

***Dans la continuité de la relation de long terme entretenue par les deux sociétés, la Coopérative Agrial, actionnaire minoritaire de Phare Ouest depuis 2010, poursuit sa montée au capital au 1<sup>er</sup> janvier 2021.***

Cette évolution fait suite à la décision des deux propriétaires de l'entreprise, Éric Ollive et Stéphane Kerdodé, de se retirer de la gestion opérationnelle de Phare Ouest pour se consacrer à de nouveaux projets. Il s'agit en particulier d'un projet de distillerie de whisky familiale et indépendante pour Stéphane Kerdodé, baptisée La Mine d'Or et implantée sur le territoire de Ploërmel dans le Morbihan (56).

Laurent Guillet, breton et actuel directeur de la cidrerie de Kerisac, appartenant à Agrial et fondée par son arrière-grand-père à Guenrouët (44), prendra en plus de ses responsabilités actuelles la direction opérationnelle de Phare Ouest.

Fondée en 2002, la société Phare Ouest emploie 53 salariés et dispose d'une usine basée à Ploërmel (56). En 2019, l'entreprise a produit 70 000HL de bière (Lancelot, Duchesse Anne, Blanche Hermine) et 145 000HL de sodas (Breizh Cola) pour un chiffre d'affaires de 26M€.

Forte de 3 200 agriculteurs-adhérents et 2 100 collaborateurs en Bretagne, soit 25% des adhérents et 16% des salariés, la Coopérative Agrial est déjà très ancrée localement au travers de marques fortes : Kerisac (cidre), Loïc Raison (cidre), Tallec (charcuterie), Brient (charcuterie), Maître Jacques (boucherie), Agrilait (lait)...

Pour Stéphane Kerdodé, président de Phare Ouest : *« Ce rapprochement est la suite logique d'une histoire qui dure entre Agrial et Phare Ouest depuis 2010. Éric Ollive, mon associé, et moi-même, souhaitons prendre du recul pour nous consacrer à de nouveaux projets. Nous sommes heureux et confiants pour Phare Ouest avec Agrial, une Coopérative d'agriculteurs déjà solidement implantée sur le territoire breton et dont la volonté est de préserver l'ADN et l'autonomie de Phare Ouest. »*

Pour Marc Roubaud, Directeur général de la branche Boissons d'Agrial : *« Nous sommes très fiers de renforcer le lien de long terme qui unit Agrial et Phare Ouest depuis près de 10 ans. Cette évolution permettra de renforcer encore un peu plus nos synergies industrielles et commerciales. Tous les produits PET (notamment le Breizh Cola) sont par exemple déjà sous-traités depuis plusieurs années par Phare Ouest, sur le site de notre cidrerie Loïc Raison à Domagné (35). Notre objectif est de préserver cette success story bretonne et que cette évolution soit la plus transparente possible pour les salariés, clients et partenaires de Phare Ouest. »*

## À propos d'Agrial

---

Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses agriculteurs adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions. S'appuyant sur des marques fortes, le Groupe dispose de 150 sites de production implantés dans 11 pays et développe des activités agroalimentaires dans les domaines du lait, des légumes et fruits frais, des boissons et des viandes. Entreprise engagée, Agrial développe une agriculture responsable et performante et propose aux consommateurs une alimentation sûre, saine et savoureuse. Ensemble, les 12 500 agriculteurs adhérents et les 22 000 salariés d'Agrial incarnent les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace. En 2019, le Groupe a réalisé 6,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Plus d'infos : [www.agrial.com](http://www.agrial.com)

### Contacts presse :

- AGRIAL : Clément DECORNE – [c.decorne@agrial.com](mailto:c.decorne@agrial.com) - +33 (0)7 60 98 79 69
- PHARE OUEST : Stéphane Kerdode – [stephane@brasserie-lancelot.com](mailto:stephane@brasserie-lancelot.com) - +33 (0)6 26 36 55 87